YERRES

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MARS 2000

DELIBERATION N° 2000/03/694

OBJET: **REALISATION DE TRAVAUX DE REAMENAGEMENT RUE PASTEUR (entre la rue Corneille et l'avenue de la Résistance). Appel d'offres ouvert : lancement de la procédure.**

Le Conseil Municipal,

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU le Code des communes et notamment ses articles R 314-1 et R 314-2,

VU le Code des marchés publics et notamment les articles 253 bis, 296 à 298,

CONSIDERANT que la Commune entend réaliser des travaux de réaménagement de la rue Pasteur comprenant le re-profilage et l'application d'un enrobé sur la chaussée, le remaniement partiel des bordures, la reconstruction des trottoirs et des bateaux, l'assainissement et la préparation pour la plantation d'arbres d'alignement ainsi que la création de stationnements à cheval sur trottoirs et chaussées,

CONSIDERANT que des rétrécissements ponctuels de chaussées accompagnés de rayons seront réalisés afin de réduire la vitesse des véhicules,

CONSIDERANT la nécessité de recourir à une procédure d'appel d'offres ouvert,

SES Commissions finances et travaux consultées,

APRES en avoir délibéré,

A l'unanimité,

APPROUVE le dossier de consultation des entreprises correspondant ci-annexé à la présente délibération,

AUTORISE Monsieur le Député-Maire à lancer la procédure d'appel d'offres ouvert, en application des articles 253 bis, 296 à 298 du Code des Marchés Publics,

HÔTEL DE VILLE
60 RUE CHARLES DE GAULLE - 91335 YERRES CÉDEX - TÉL. : 01 69 49 76 00 - FAX : 01 69 48 63 98
TOUTE CORRESPONDANCE DOIT ÊTRE ADRESSÉE À MONSIEUR LE DÉPUTÉ-MAIRE

AUTORISE l'institution d'un cautionnement de 100 Francs, lequel sera restitué aux entreprises qui remettent une offre dans les délais légaux,

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la Commune, exercice 2000, fonction 822, nature 231223.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Député- Maire,

MAIRIE D'YERRES (ESSONNE)

Nicolas DUPONT-AIGNAN

REÇU LE
- 4 AVR. 2000
SOUS-PRÉFECTURE
DE L'ARRONDISSEMENT D'ÉVRY

Certifié exécutoire par le Maire compte tenu de la réception en Sous-Préfecture le 4.4.2000 et de la publication le 31.3.2000
Le Maire,

Pour le Maire
L'adjoint délégué

MAIRIE D'YERRES (ESSONNE)